

Les bibliothèques d'entreprise

Source : article wikipedia (un peu synthétisé) rédigé en grande partie par Philippe Pineau, membre de l'ABF

Les bibliothèques d'entreprise sont une particularité de la lecture publique en France. Liées à l'histoire du mouvement social, elles sont pour la plupart des bibliothèques de comités d'entreprise, gérées par les représentants élus des salariés. De statut privé, elles sont ouvertes aux salariés et leurs familles, publics qui ne fréquentent pas forcément les bibliothèques publiques. En cela elles jouent un rôle considérable dans le développement de la lecture et sont reconnues comme partenaires du réseau institutionnel de la lecture publique.

En 1992, la signature de la *Charte pour le développement de la lecture en entreprise* par la profession (ABF) et les cinq confédérations syndicales représentatives (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO) a offert un socle de réflexion pour les comités d'entreprise et les pouvoirs publics dans le projet de favoriser la création des bibliothèques sur les lieux de travail.

Au ^{xx}e siècle, elles évoluent vers une conception moderne, comme les autres bibliothèques : établissements culturels, elles deviennent des espaces de citoyenneté sociale, de convivialité et de bien-être dans l'entreprise.

Aux origines des bibliothèques d'entreprise/bibliothèques de comités d'entreprise

Il existait au ^{xix}e siècle des bibliothèques dans les entreprises, initiatives de quelques patrons philanthropes. À cette époque se développaient aussi des bibliothèques populaires animées par des courants religieux ou laïcs. La loi du 21 mars 1884 sur la libre constitution d'organisations professionnelles accentua ce mouvement de pratique de la lecture et d'accès à la culture. Des concepts comme "l'enseignement intégral", "le refus de parvenir", "l'émancipation des travailleurs" nourrirent alors le mouvement d'essor des bibliothèques populaires. Vouloir acquérir sa liberté et se donner les moyens de réaliser cette ambition, tel est l'enjeu qui transparait dans ce désir d'instaurer des bibliothèques populaires. Quelques moments remarquables ponctuent cette émergence : la création des Bourses du travail en 1886 où sont installées des bibliothèques, celle de la Librairie du Travail en 1919 par la Confédération Générale du travail (CGT), celle du Musée du Soir en 1934 par l'Union des syndicats de la région parisienne et le Groupe des écrivains prolétariens réunis autour d'Henry Poulaille, et dans la foulée du Front populaire qui revendique le droit au travail comme inséparable du droit au loisir et à la culture, la publication en 1937 par la CGT du *Rapport sur l'organisation de la lecture publique, du commerce du livre et de la propagande collective pour la lecture et le livre* et l'ouverture par cette confédération cette même année d'une école de bibliothécaires par le Centre confédéral d'éducation ouvrière.

D'un autre côté certaines directions d'entreprise proposaient aux délégués du personnel de gérer des bibliothèques tout en maintenant le contrôle des achats et l'organisation des collections.

En 1941, la création des comités sociaux d'entreprise officialisait la participation des travailleurs aux activités sociales et culturelles. Mais l'invention des comités d'entreprise (Ordonnance du 22 février 1945 et Loi du 16 mai 1946) provoque une réelle alternative puisque les élus des salariés possèdent désormais une gestion pleine et entière des œuvres sociales.

L'époque « glorieuse » des bibliothèques de comités d'entreprise

Les bibliothèques de comités d'entreprise (BCE) deviennent la pièce maîtresse d'une activité qui se déploie aussi vers le théâtre, la musique, les arts plastiques, dans une sorte de va-et-vient entre l'extérieur et l'intérieur du lieu de travail. Portant la culture du mouvement ouvrier, les BCE se forgent ainsi une identité particulière à travers l'élaboration des collections, l'introduction de nouveaux supports, l'invitation d'écrivains ou de conférenciers et autres animations.

Après 1968, elles connaissent un développement important. Les sections syndicales sont instituées. Les syndicats impulsent la politique culturelle dans l'entreprise au sein des CE. La professionnalisation s'accroît. Aux côtés de bénévoles formés qui assurent le service de lecture et l'animation des bibliothèques, des bibliothécaires sont recrutés, souvent titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire (CAFB), ancien diplôme professionnel.

En 1982 deux rapports paraissent sous l'égide du Ministère de la Culture : *Les bibliothèques en France* rédigé par Pierre Vandevorde, directeur du livre, et "Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture" élaboré par Bernard Pingaud et Jean-Claude Barreau. Les BCE y sont mentionnées comme particularité culturelle du développement de la lecture publique. Elles sont constitutives du "Tiers-réseau", concept inventé par le directeur du livre et de la lecture, Jean Gattegno, qui rassemble les BCE, les bibliothèques pénitentiaires, les bibliothèques d'hôpitaux et celles animées par des associations d'éducation populaire comme *Travail et Culture, Peuple et Culture, la fédération Léo Lagrange, les Foyers ruraux...*

La force de ces bibliothèques s'exprime en deux mots : proximité et convivialité. Les bibliothèques en entreprise - certaines sont encore de la responsabilité des directions d'entreprise comme celles de la SNCF ou des PTT - sont officiellement reconnues par l'État dans un document publié en février 1986 *La lecture en entreprise, les bibliothèques de comités d'entreprise*. Les critères pour cette reconnaissance sont : le libre accès, une composition encyclopédique et pluraliste des collections, la gratuité des services. *Sans être une composante à proprement parler du réseau de la lecture publique, ces bibliothèques jouent un rôle considérable dans l'approche et la pratique de la lecture de populations qui ne fréquentent pas les bibliothèques du réseau institutionnel composé des bibliothèques municipales et des bibliothèques départementales de prêt.*

Des enquêtes régionales font apparaître le dynamisme des bibliothèques de CE. En 1991 est publiée une enquête nationale, fruit d'une collaboration entre l'Association des Bibliothécaires Français et la Direction du Livre et de la lecture (ABF/DLL). En annexe la politique de lecture de trois syndicats (CGT, CFDT, CGC) y est exposée. Un an plus tard, en 1992, la *Charte pour le développement de la lecture en entreprise* est signée par les cinq confédérations syndicales représentatives (CGT, CGT-FO, CFDT, CFTC, CGC) et l'ABF.

Les bibliothèques de comités d'entreprise fin de siècle

À la fin du **xxe siècle**, les bibliothèques d'entreprise sont effectivement reconnues comme des pôles de résistance au recul de la lecture et comme des institutions majeures de la démocratisation de la culture. La grande force des bibliothèques d'entreprise reste la proximité de la structure avec son lectorat, réel et potentiel. Mais quand les entreprises sont supprimées, délocalisées, restructurées, les bibliothèques d'entreprise sont l'objet de difficultés de tous ordres. Elles peuvent même disparaître, ce qui est le cas de nombre d'entre elles.

La conception moderne des bibliothèques de comités d'entreprise

Au xxie siècle se développe un sens moderne des bibliothèques de comités d'entreprise appelées aussi médiathèques de comités d'entreprise.

Celles-ci sont un *patrimoine* ; ayant permis à nombre d'ouvriers et d'employés d'accéder au livre et à la lecture, elles conservent cet héritage et l'intègrent dans les projets culturels d'établissement.

Elles sont une *nécessité* dans un monde du travail où la financiarisation et l'obsession du contrôle prennent le pas sur toute manifestation humaine d'économie politique.

Elles sont une *ambition*, proposant les conditions d'un enrichissement de la personnalité de chacun comme source de profit pour la collectivité ; une manière de contribuer à ce qui pourrait s'appeler "indice d'épanouissement humain".

Elles sont une *liberté* ; la liberté de l'esprit, de conscience et de pensée étant manifeste dans ce lieu dans l'entreprise. Elles sont un *plaisir*, étant des espaces de bien-être et de bonheur.

Elles sont un *droit* lié au droit des comités d'entreprise de réaliser sur le lieu de travail le droit à la lecture, à la culture, à l'information, à l'éducation, à la formation, aux loisirs.

Elles sont une *réalité*, étant encore plus d'un millier réparties dans les secteurs de la métallurgie, de la chimie, de l'énergie, de l'électronique, des transports, des banques, des assurances, de l'édition et du commerce.

Elles sont une *identité* ; les médiathèques de CE sont au cœur des activités sociales et culturelles dans l'entreprise, valorisant le travail comme puissance culturelle dans une dynamique de dépassement du processus aliénation/libération.

Elles sont un *partenariat* naturel des bibliothèques municipales, d'agglomération, et départementales, en concourant à élargir le lectorat de celles-ci aux populations d'ouvriers, de techniciens et d'employés.

Elles sont un *avenir*, permettant de concevoir temps de travail et temps libre dans une perspective de société industrielle des services. La conception moderne des médiathèques de comités d'entreprise est porteuse de valeurs de citoyenneté sociale et d'universalité. Situées à la croisée de l'information et de la communication, du social et du culturel, de l'industrie et de la langue, les médiathèques de comités d'entreprise sont un outil exceptionnel de la pensée ouvrière pour inventer le réenchantement du monde.

L'Association des Bibliothécaires de France et les BE/BCE

La sous-section des bibliothèques d'entreprise

En 1975, les bibliothécaires d'entreprise adhérant à l'ABF s'organisent en « Sous-section des bibliothèques d'entreprise » au sein de la « Section des bibliothèques publiques » de l'ABF. Un bureau est élu qui impulse une activité très soutenue : création de passerelles entre bibliothécaires, valorisation de la lecture publique sur le lieu de travail, réflexion sur le sens de la bibliothèque en entreprise, journées de formation, réalisation d'enquêtes sur l'existence des BCE dont les résultats sont publiés soit dans le *Bulletin d'information de l'ABF*, soit en brochures, participation au Groupe de travail sur la *Charte pour le développement de la lecture en entreprise*, contributions à des

colloques (Saint-Nazaire...), au projet/réalisation *Portraits de famille : où travaillent mes parents ?* .

Après quelques années de mise en sommeil, l'activité de la sous-section redémarre en 2001 avec des journées d'études et une réflexion sur la lecture publique en entreprise au *xxie siècle*. Il s'ensuit la publication d'un livre dans la collection *Médiathèmes* éditée par l'ABF. Les nouveaux statuts de l'ABF votés en 2006 suppriment les sections et les sous-sections remplacées par des groupes de travail ; parmi ceux-ci le groupe « Médiathèques de Comités d'entreprise ».

Le groupe de travail des médiathèques de comités d'entreprise

Il approfondit la réflexion sur la modernité de la médiathèque d'entreprise, rédige une plaquette lisible sur le site internet de l'ABF : « Les médiathèques de comités d'entreprise, aujourd'hui ». Il participe aux journées d'étude organisées par les groupes régionaux de l'ABF (Bretagne, Poitou-Charentes Limousin), à des colloques (Saint-Nazaire, Ploufragan), répond aux demandes de contributions en rédigeant des articles dans la presse professionnelle (BBF, Bibliothèques(s)). En 2012, le GT a finalisé le fruit de ses débats en soumettant au Conseil national de l'ABF un texte de fond intitulé « Les médiathèques de comités d'entreprise sont-elle bien défendues ? » accompagné de sa version courte : « Les médiathèques de comités d'entreprise restent nécessaires, surtout en temps de crise ». L'ABF a communiqué ces textes aux institutions sociales (dont les confédérations syndicales), culturelles et politiques. Voir le site www.abf.asso.fr

Bibliographie (sélection)

- ABF, CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, *Charte pour le développement de la lecture en entreprise*, supplément au Bulletin d'information de l'ABF, no 155, 1992. Texte révisé en 2016 : <http://www.abf.asso.fr/6/46/369/ABF/charte-pour-le-developpement-de-la-lecture-en-entreprise>
- Association des bibliothécaires français, *Les médiathèques de comités d'entreprise partenaires du réseau de la lecture publique*, Paris, ABF, 2005.
- *Bibliothèques de comités d'entreprise*, définition du *Dictionnaire*, ENSSIB, 2014.
- Philippe Pineau, *Les médiathèques de comités d'entreprise partenaires du réseau institutionnel de la lecture publique : journée ABF du 20 octobre à Châtellerault*, Bibliothèque(s), no 30, 2006.
- Claudie Tabet, *La Bibliothèque "hors les murs"*, Paris, Cercle de la Librairie, 2004.
- Michel Verret, *La Culture ouvrière*, Paris, ACL, 1988.